

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 97-17 DU 17 JANVIER 1997

portant nomination de Monsieur Roufaï
TAMAMA en qualité de Directeur
Général de la Société Béninoise
d'Electricité et d'Eau (S B E E).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République
du Bénin ;

VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats
définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 .

VU le Décret N° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;

VU le Décret N°92-46 du 03 Mars 1992 portant attributions, organisation et
fonctionnement du Ministère des Mines de l'Energie, et de l'Hydraulique ;

SUR proposition du Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 26 Décembre 1996 ;

D E C R E T E :

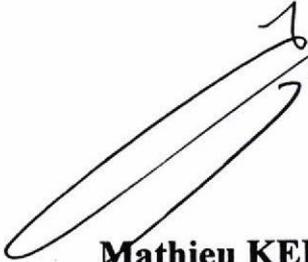
Article 1er : Monsieur Roufaï TAMAMA est nommé Directeur Général de la Société
Béninoise d'Electricité et d'Eau.

.../...

Article 2 : Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 17 JANVIER 1997

par le Président de la République,
 Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



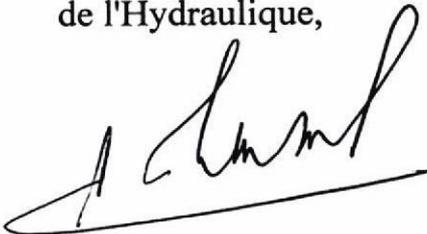
Mathieu KEREKOU

Le Premier Ministre, chargé de la Coordination
 de l'Action Gouvernementale et des Relations
 avec les Institutions,



Adrien HOUNGBEDJI

Le Ministre des Mines, de l'Energie et
 de l'Hydraulique,



Emmanuel GOLOU

Le Ministre des Finances,



Moise MENSAH

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MMEH 4 MF 4
 AUTRES MINISTERES 15 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-
 DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3
 INTERESSE 1 JO 1.-